

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2013

SIMPLIFICATION DES RELATIONS ENTRE L'ADMINISTRATION ET LES CITOYENS - (N° 1276)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par
M. Fourage, rapporteur

ARTICLE 2

A la deuxième phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots : « en outre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement supprimant des mots inutiles.